



A l'attention du directeur de l'information:

**Le Maire Tremblay et son administration récipiendaires  
d'une brique de Béton**

MONTREAL, le 16 avril /CNW Telbec/ - La ville de Montréal organise une vaste consultation concernant l'itinérance à Montréal. 2008 : la Ville tient une consultation sur le thème : *"L'itinérance, des visages multiples et des responsabilités partagées"* 20 ans plus tard, la ville ne répond pas à son propre appel.

Comment parler de responsabilité partagée et de projet structurant pour répondre aux immenses besoins de logement, dans un contexte de spéculation amené par les grands Projets tels que Radio-Canada, Gare-Hotel Viger ou le Quartier des spectacles sans une intervention musclée de la Ville.

La stratégie d'inclusion fait uniquement appel à des mesures incitatives. Combien de fois avons-nous demandé d'inclure dans la Charte de la Ville cette obligation, tout comme cela s'est fait en Colombie-Britannique. La Ville de Vancouver a en effet adopté un zonage d'inclusion qui rend l'autorisation des grands projets de développements conditionnelle à une contribution pour la réalisation de projets de logements sociaux et communautaires.

Nous avons maintes et maintes fois demandé à la Ville d'inclure dans la Charte la stratégie d'inclusion garantissant ainsi la mixité sociale d'un quartier. Nous avons obtenu comme réponse que l'exercice est fastidieux, long et que l'on pourrait y arriver autrement. Or, Montréal demande l'ouverture de la Charte pour soustraire le projet de la gare-hotel Viger de certaines obligations de l'article 89. Pourquoi la Ville ne profite pas des travaux qui seront apportées à la Charte pour y inclure la stratégie d'inclusion ?

Pour la Fédération et ses groupes membres, cela signifie que Montréal ne répond même pas "présente" à sa propre consultation concernant l'itinérance et les responsabilités à partager. Par un tel agir, la Ville donne un message ambigu au privé et à l'ensemble de la population Montréalaise. Les groupes sont en mesure de se demander si la Ville a vraiment la volonté de soutenir la mixité sociale ou si, au contraire, elle permettra encore une fois la gentrification des quartiers et la délocalisation des personnes les plus marginalisées.

-30-

/Renseignements: M. Toufik Nid Bouhou, Agent de communication & de liaison, (514) 527-5720 No.26, Cell: (514) 947-8524, [tnid.fohm@videotron.ca](mailto:tnid.fohm@videotron.ca);  
Mme Claudine Laurin, Directrice générale, (514) 527-5720 No.22, Cell: (514)947-8508, [claurin.fohm@videotron.ca/](mailto:claurin.fohm@videotron.ca/)